

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie d'AVIGNON

Séance publique du : 25 NOVEMBRE 2023

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme le Maire, Présidente, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINNSEN, M. Fabrice MARTINEZ-TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS , M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL-RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGALT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE.

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Isabelle LABROT par Mme Frédérique CORCORAL
Mme Nathalie GAILLARDET par Mme Françoise LICHIERE
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Fabrice MARTINEZ-TOCABENS
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme RIGALT
Mme Carole MONTAGNAC par Mme MAGDELEINE
Mme Annie ROSENBLATT par Mme LAGRANGE

MOUVEMENTS :

Mme Kamila BOUHASSANE et M. Eric DESHAYES rejoignent l'assemblée pendant les débats relatifs au rapport n°1.

Mme Laure MINNSEN quitte la salle au moment de la présentation du rapport n°2, donnant pouvoir à M. Paul-Roger GONTARD.

Mme Laure MINNSEN rejoint la salle au cours des débats du rapport n°4.

Mme Christine LAGRANGE quitte l'assemblée avant le vote du rapport n°5.

M. Claude NAHOUM et Mme Laurence ABEL-RODET quittent la salle pendant la présentation du rapport n°31 donnant respectivement pouvoir à Mme Catherine GAY et Mme Joanne TEXTORIS.

ETAIT ABSENT :

M. Thierry VALLEJOS

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2023

14

GRANDS EVENEMENTS : Adoption de la convention entre la Ville et la SPL Avignon
Tourisme pour l'événement Cheval Passion - Edition 2024.

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Comme chaque année, la SPL Avignon Tourisme organise la manifestation « CHEVAL PASSION ». Il s'agit d'un des plus grands festivals équestres d'Europe qui se déroule durant le mois de janvier, période de l'année traditionnellement moins dense en matière de fréquentation culturelle et touristique.

Pour la réalisation de cette 38^{ème} édition qui aura lieu du 17 au 21 janvier 2024, il vous est proposé d'approuver la convention définissant le partenariat entre la Ville et la SPL Avignon Tourisme.

Il est ainsi prévu, comme chaque année, une animation dans les quartiers, prise en charge financièrement par la Ville à hauteur maximum de 14 000 € HT.

Cette forme de coproduction de spectacle permet à chaque partenaire de valoriser ses apports.

Ainsi, ceux de la Ville s'élèvent de manière prévisionnelle à 81 621,72 € soit 4.14 % des dépenses estimées à 1 919 934 € et sont décrits dans la convention de partenariat établie à cet effet.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu l'article 23 de la convention d'exploitation relative à la gestion déléguée du Parc des Expositions de Châteaublanc en date du 28 septembre 2011 portant obligation pour le gestionnaire d'organiser la manifestation « CHEVAL PASSION »,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AR préfecture : 084-218400075-20231125-lmc1X0100014877-DE

Date de télétransmission : 06-12-2023

Date de réception en préfecture : 6 DÉCEMBRE 2023

- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir entre la Ville et la SPL Avignon Tourisme pour la 38^{ème} édition de Cheval Passion 2024,
- **IMPUTE** la dépense liée à l'animation dans les quartiers au chapitre 011 compte 6232, Service des Fêtes et Animations,
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

N'ont pas participé au vote : M. SIMELIERE, M. GIORGIS, M. HOKMAYAN, Mme TEXTORIS, M. AUTHEMAN, M. NAHOUM, Mme RIGALT.

Le Maire

Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance

M. Arnaud PETITBOULANGER

PARVENU A LA PREFECTURE LE 6 DÉCEMBRE 2023

ACTE PUBLIE LE 13 DECEMBRE 2023